

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **13 (1877)**

Heft 12

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

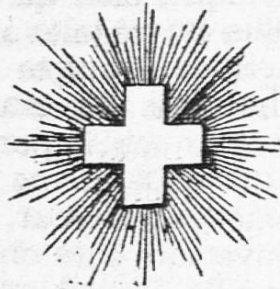
DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

LAUSANNE

15 JUIN 1877

XIII^e Année.

N^o 12.



L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Intérêt de la Société. — Revue de la presse pédagogique en Europe et aux Etats-Unis et relations de l'*Educateur* à l'étranger : Belgique, Espagne. — Grammaire : De la Copule. — Correspondance du Locle et observations. — Bibliographie. — Partie pratique. — Nominations.

Intérêts de la Société.

Il semble à quelques personnes que les collaborateurs de l'*Educateur* devraient recevoir le journal gratis. Le Comité-directeur pense au contraire que, conformément aux règlements, tous les membres de la Société doivent payer comme sociétaires leur cotisation de cinq francs. Il a d'ailleurs été décidé (voir pages 39 et 40) de rétribuer les collaborateurs du journal si l'état des finances le permet.

Revue de la presse pédagogique en Europe et aux Etats-Unis et relations de l'ÉDUCATEUR
à l'étranger : Belgique, Espagne.

(Suite.)

Avant de passer à l'Espagne, qui va faire l'objet de notre étude, nous avons à revenir sur la Belgique, qui paraît être beaucoup plus riche en publications scolaires que nous nous l'étions ima-

giné d'après nos échanges avec cette partie des Pays-Bas ; car à peine notre article avait-il paru que nous recevions deux journaux, nouveaux pour nous, de ce pays de liberté constitutionnelle et de progrès intellectuels. L'une de ces feuilles est l'*Avenir de Bruxelles*, feuille hebdomadaire paraissant le dimanche et qui, dans un format in-4^o, nous donne, à côté d'articles de fonds, des causeries scientifiques, des leçons de choses, des notices bibliographiques et des actes officiels, sans parler d'un roman-feuilleton qui n'est pas la partie la moins alléchante du recueil, bien que ce soit un roman-feuilleton tout comme un autre et sans rapport direct à l'éducation. Il y est, en revanche, beaucoup question de jésuites, d'hypocrisie et force allusions à la lutte actuelle et si ardente du laïcisme et du cléricalisme.

L'*Avenir* est donc, comme on voit, un journal libre-penseur ou appartient du moins au libéralisme accentué.

L'*Ecole primaire de Namur*, dont nous regrettons de n'avoir reçu que trois numéros (20, 21 et 22) de l'année 1876, est une publication bi-mensuelle comme la nôtre, mais d'une plus belle impression, d'un grand format in-8^o et d'une couverture radieuse qui charment l'œil. Le contenu est digne du contenant. L'*Ecole primaire* renferme un choix d'articles de fonds bien faits et variés avec beaucoup d'exercices, de problèmes. Les leçons de choses y occupent aussi une place considérable et le Boulier-Compteur n'y est pas oublié. A cet égard, l'*Ecole primaire*, du moins dans les articles que nous avons sous les yeux, ne se prononce pas, mais il a comme nous ouvert ses colonnes à quiconque voudrait étudier cette question à la fois d'actualité et de principe. Le rédacteur de ce journal est M. J.-B. Emond, professeur de pédagogie et de méthodologie à l'Ecole normale de Huy, auteur d'un grand nombre de livres pour l'enseignement élémentaire, lectures, grammaires, orthographe, leçons de géographie et d'histoire nationale.

Outre les journaux pédagogiques proprement dits, la Belgique est dotée d'un *Bulletin de la Fédération générale des instituteurs*, publié à Gand. Les instituteurs belges, parlant les uns la langue néerlandaise, les autres la langue française, le *Bulletin* comprend deux sections, où l'on discute les questions de méthode, celle de l'enseignement de la langue maternelle entr'autres. On fait grand cas des leçons de choses pour apprendre à parler aux enfants, mais en critiquant certaines prétendues leçons de choses dans le genre de celles que M. Ley, du Luxembourg, signale en ces termes :

« Messieurs, j'ai beau parcourir nos livres classiques, je n'y

» trouve que des leçons dans le genre de celles-ci : La table est
» un meuble. Elle se compose de trois parties qui sont : le des-
» sus, le châssis et les pieds. La table est faite en bois. C'est le
» menuisier qui la fait. On mange et l'on écrit sur la table.

» L'aiguille est un outil de tailleur. Elle est faite d'acier. L'ai-
» guille a une pointe et un trou. Dans le trou on passe un fil.
» Avec l'aiguille l'on coud. L'ouvrier qui fait des aiguilles se
» nomme aiguillier.

» Est-ce là, Messieurs, un enseignement propre à donner des
» idées ?

» Il est possible que le bambin qui arrive à l'école ne sache
» pas faire les phrases comme elles sont dans ces livres ; mais
» quant aux idées, soyez sûrs qu'il les possède. N'y a-t-il pas
» longtemps qu'il a vu les parties de la table, qu'il les connaît
» par leur nom, qu'il en sait pertinemment l'usage ? Combien de
» fois n'a-t-il pas lui-même tenté d'enfiler une aiguille et de
» coudre à l'exemple de sa mère ? Que lui avez-vous donc appris
» qu'il ne sache pas déjà en venant à l'école ? »

Outre les journaux dont nous venons de parler, nous recevons aussi de la Belgique quelques brochures scolaires comme celles que M. le capitaine Docx a fait paraître cette année à Bruxelles et Namur et qu'il a intitulées : *Gymnastique scolaire* et *les Ecoles de l'armée*. Dans la première, M. Docx combat les préjugés encore existants dans son pays comme dans bien d'autres sur la nécessité des exercices du corps en général comme contrepoids aux exercices de l'esprit et sur la nécessité de la gymnastique même à la campagne. Il passe en revue les divers Etats où cette branche de l'enseignement est appréciée à sa juste valeur. Cet opuscule, de 31 pages, se termine par un programme des cours à donner et un tableau de l'organisation rationnelle des exercices. Le second de ces petits livres, de la même étendue que le premier, traite des écoles établies dans les régiments.

Nous passons à l'Espagne, qui fait l'objet spécial de notre examen d'aujourd'hui.

Nous recevons toujours régulièrement les *Annales de l'enseignement*, publiées à Madrid (*Annales de l'Ensenanza*), revue des écoles et des instituteurs, fondée par un pédagogue très connu, Don Mariano Carderera, et qui en est à sa 19^e année. C'est une feuille un peu plus petite que la nôtre, mais paraissant trois fois par mois. Ce journal est assez riche et varié. Outre une partie officielle et des extraits intéressants des discussions des Chambres, les *Annales* contiennent des articles raisonnés sur l'éducation, la didactique, l'organisation et l'état de l'enseignement, une

chronique de l'Espagne et de l'étranger et des variétés. Nous avons aussi reçu jusqu'au commencement de cette année le *Magisterio espanol*, publié à Madrid par don Emilio Ruy de Salazar, grand journal de Madrid, qui paraissait depuis 10 ans cinq fois par mois.

Le *Magisterio* comptait parmi ses collaborateurs l'illustre président de la république espagnole, Emilio Castelar. Mais la tendance des *Annales* est plus conservatrice et peut se résumer dans ces paroles du premier numéro de 1876 : « Les *Annales*, d'accord avec M. Jules Simon, estiment qu'il n'est pas permis à un professeur d'académie (cathedratico) d'exciter ses élèves contre la foi religieuse et politique de ses pères. »

Les *Annales* ne sont pas non plus favorables à l'instruction obligatoire, au *Schulzwang* qu'elles combattent comme une réforme tyrannique.

La question de la liberté d'enseignement est déjà depuis quelques années à l'ordre du jour dans l'Espagne catholique et a donné lieu à de longues et vives discussions dans le Parlement de Madrid, entre les chefs du gouvernement et l'opposition. Les doctrines de certains professeurs universitaires ayant excité les plaintes du clergé et de pères de familles alarmés pour la croyance de leurs fils, avaient donné lieu à une circulaire du marquis d'Orovio, ministre de l'intérieur (Fomento), statuant que les professeurs auraient à soumettre au gouvernement un canevas de leurs cours. Plusieurs professeurs refusèrent de s'exécuter et se virent l'objet de mesures de suspension et d'élimination. De là de vives interpellations au sein de la Chambre de la part de M. Rute, député de l'opposition, et surtout d'Emilio Castelar, l'illustre orateur et ancien président de la République, auxquels répondaient le comte de Toreno, successeur du marquis d'Orovio au ministère de l'intérieur, et de Canovas de Castillo, le président du Conseil des ministres. Ces derniers revendiquent pour le gouvernement le droit de destituer les professeurs connus par l'exposition de doctrines hostiles aux lois fondamentales et aux traditions religieuses et monarchiques du royaume.

Le duel parlementaire de Castelar et Canovas sur la question de la liberté d'enseignement ayant un intérêt général et qui n'est pas circonscrit à la péninsule, bien qu'elle revête dans ce pays le cachet particulier qu'ont toutes les choses dans ces contrées (Cosas de Espana), nous nous y arrêterons un instant et nous laisserons la parole aux deux champions.

Pour bien saisir la nature et l'importance du débat, il faut savoir que l'art. 296 de la loi espagnole statue que quand un prélat

diocésain trouve dans un livre ou dans l'exposition orale d'un professeur l'émissions de doctrine préjudiciables à la bonne éducation religieuse de la jeunesse, il informe le gouvernement, qui entend le conseil de l'instruction publique et d'autres prélats, s'il le juge à propos, puis le Conseil royal.

M. Castelar réclamant au contraire pour les *Cathedráticos*, c'est-à-dire pour les professeurs, la liberté la plus complète de pensée et de doctrine, s'est exprimé ainsi :

« Si vous soumettez comme il paraît que vous le faites, la science à la théologie, que deviennent tous les progrès qu'a faits notre patrie depuis un siècle. L'objet de la science et de la religion est le même, il est vrai, et c'est toujours l'âme de l'univers, Dieu qu'il s'agit de scruter et d'approfondir. Mais pendant que la science étudie ces questions à la lumière de la raison, la religion pénètre dans ces régions inaccessibles sur les ailes puissantes de la foi. Dès lors comment voulez-vous que la science et la foi se réconcilient un jour si vous ne laissez pas à chacune d'elles son orbite, sa sphère? Jamais il n'y a eu en Espagne moins de liberté d'enseignement que sous votre régime. Du temps des *Moderados*, de la reine Isabelle, nous avons vu le physiologiste Mala enseigner les théories les plus contraires aux traditions religieuses de l'Espagne et un disciple de l'Ecole encyclopédique du XVIII^e siècle, le grand poète Quintana choisi pour donner des leçons particulières à la reine.

» Et dans les pays qui nous environnent n'avons-nous pas vu et ne voyons-nous pas encore laisser la liberté la plus complète de doctrine aux hommes chargés de l'enseignement supérieur? Un matérialiste avoué, Moleschott, professe à Turin; Vera, un égélien, enseigne à Naples; Ferrari, un Néo-hégélien, à Milan; Mancini, un libre penseur, est ministre de l'instruction publique. Sous Napoléon III, Laboulaye a pu faire dans Paris des cours sur la libre constitution des États-Unis! Et en Allemagne, de quelle liberté l'enseignement ne jouit-il pas depuis un siècle. C'est cette liberté qui a rendu possibles les Kant, les Fichte, les Hegel, c'est-à-dire l'honneur de la pensée germanique et de la raison humaine. Mais sous votre régime, la seule métaphysique possible c'est la scolastique, et une scolastique surannée antérieure à Descartes et même à Vivès.¹ Je vous donnerais cent fois, mes sieurs, la liberté politique, si vous me donnez la liberté intellectuelle. Mais cette dernière, hélas, est mal gardée entre vos

¹ Vivès, célèbre humaniste et l'un des restaurateurs des lettres en Espagne au seizième siècle.

maines. Toutes vos mesures tendent à subordonner la science et son universalité aux étroites conceptions d'un ministre et à un idéal de transition. De là, des suspensions et des destitutions accomplies avec moins de sans gêne que s'il s'agissait de quelque fonctionnaire administratif, malgré les services rendus à la science et à l'ordre public. De là, encore la suppression de livres en usage depuis bien des années. Tout cela en vertu de la fausse idée que vous vous faites de l'Etat transformé en concile, en église infail-
lible, en une sorte de tribunal divin, jugeant en dernier ressort des choses les plus hautes, les choses de l'esprit, l'infini moral plus vaste que l'infini physique. Vous faites comme votre maîtresse, l'Eglise, qui, elle aussi, se croyait en droit de réduire toutes les sciences à l'état de servantes de la théologie. Servantes en effet, les sciences le furent pendant des siècles, malgré les protesta-
tions. Cette servitude arriva à son apogée sous le pape Innocent III, et Thomas d'Aquin en écrivit le testament. Mais voici venir le XV^e siècle avec son émancipation de l'art et de l'imagi-
nation par la renaissance. Le XVI^e siècle, à son tour, émancipe la conscience avec la réformation, comme le XVII^e siècle émancipera la raison par la philosophie, et comme le XVIII^e siècle fera prévaloir à la fois le bon sens avec les encyclopédistes, et affranchira les gouvernements par le système régalien ou la défense des droits de l'Etat contre l'Eglise. Le XIX^e siècle est venu mettre le sceau à toutes ces émancipations par celle de la société entière avec la grande révolution. Mais vous, Messieurs, si l'Eglise des temps passés avec tout son prestige, n'a pas pu parvenir à contenir, à régler et à façonner la science à son gré, comment les états modernes, si mobiles, si peu stables, se pique-
raient-ils d'y parvenir? Si aujourd'hui nous avons un ministre monarchique et catholique, demain nous pouvons en avoir un tout différent qui soit tout le contraire, qui soit matérialiste et athée. Et ce ministre aurait donc le droit de nous imposer la doctrine de la combinaison fortuite ou nécessaire des atômes, et comme fin finale de toutes choses, le mouvement et la transformation. Ce que je sollicite du président du conseil qui tient entre ses
mains les destinées de l'Espagne, c'est qu'il ne nous retienne pas captifs dans une atmosphère où l'on ne peut pas respirer l'air vital de la liberté, et telle qu'on en chercherait en vain la pareille dans le pays civilisés, pas même en Russie qui, elle aussi, est entrée dans le mouvement général. Que dans ce mou-
vement, il entre des erreurs, c'est bien possible, mais ce n'est qu'au prix d'errement passagers que les nations civilisées ont en-
richi de grandes vérités l'esprit humain. Mais c'est en vain que

vous cherchez à mettre des bornes à la pensée humaine; tous vos efforts seront vains. Tracer une limite à cette pensée et lui dire: tu n'iras pas plus loin, est une utopie, une absurdité. Le progrès marche toujours et ne recule jamais. La pensée est libre comme l'âme elle-même dont elle procède, et il n'est au pouvoir de personne d'y mettre des barrières.

A. DAGUET.

(A suivre.)

DE LA COPULE

J'ai lu avec une vive satisfaction l'article sur la copule, que vous a envoyé M. E. F. (1^{er} avril 1877). Non-seulement j'abonde dans son sens et dans les explications qu'il avance, mais de plus, je dois exprimer ma surprise que, dans nos écoles, l'on persiste à vouloir expliquer aux enfants un mot qu'ils comprennent parfaitement bien: *je mange*, par une forme artificielle qui n'est française que dans des cas exceptionnels: *je suis mangeant*; et que par conséquent, ils ne comprennent souvent pas. La classification des verbes en auxiliaires, transitifs et intransitifs, a sa raison d'être en grammaire. Celle qui scinde tous les verbes en deux classes: le verbe substantif *être* d'un côté, et tout le reste des verbes de l'autre côté, comme verbes attributifs, et pire encore, semi-attributifs, me paraît aussi futile qu'elle est fausse. Je ferai voir plus loin d'où est venue cette invention, adoptée, par pure imitation sans doute, dans presque toutes les grammaires modernes et dans quelques traités d'analyse, en contradiction directe avec tout ce que nous enseigne l'histoire du développement du langage. Si le vieux philologue Bournouf pouvait savoir, dans son tombeau, qu'on l'a même recopiée dans les éditions modernes de ses grammaires grecque et latine, je crois, que de dépit, il se retournerait dans son cercueil.

Or, si l'on s'était borné à faire dire aux élèves: verbe attributif, partout où le seul mot de verbe aurait amplement suffi pour l'analyse logique, nous n'aurions à déplorer que la moitié du mal: ils feraient les perroquets pour plaire à leur maître ou pour se conformer à la dernière mode en grammaire! Mais le mal ne s'est pas arrêté là! Il n'y a, dit-on, que le premier pas qui coûte. Et quand ce premier pas est un faux pas, il faut s'attendre à une chute. De fausses prémisses conduisent invariablement à une fausse conclusion. Aussi, après avoir adopté comme point de départ, que les verbes, soi-disant attributifs, contiennent le verbe *être* suivi d'un adjectif verbal en *ant*, s'est-on empressé de sauter à la conséquence qui paraît en découler et l'on a ajouté: le radical représente l'idée fondamentale du verbe, et la terminaison *remplace le verbe être*, — et rien n'est plus faux!!

J'en offre trois preuves:

En premier lieu et pour les personnes qui veulent à toute force une opinion autoritaire, je leur dirai: « Le célèbre philologue Max. Müller, » dont l'opinion fait pour ainsi dire loi, déclare dans son traité sur la » science du langage, qu'en sanscrit, mère de toutes les langues indo-

» européennes, les finales des conjugaisons sont des *terminaisons personnelles*. » Ce n'est donc pas le verbe être, ni près de là.

En second lieu, et pour les personnes qui aiment à se convaincre par leurs propres yeux, je dirai : Prenez des grammaires sanscrite, grecque, latine, valaque, italienne, espagnole, provençale et française moderne ; puis examinez les conjugaisons régulières. Dans toutes vous trouverez, que dans tous les temps des modes personnels, la même personne a la même terminaison ou à peu près ; tout au moins la même lettre terminale. De plus, que les terminaisons du pluriel ne sont que des variantes du singulier, pour distinguer le nombre. Vous remarquerez aussi que lorsque, entre le radical et la terminale, il y a une lettre ou une syllabe intercalée, c'est dans l'unique but de marquer le temps. Avec un peu d'observation et sans avoir étudié chacune des langues ci-dessus nommées, il est facile de se convaincre, surtout dans le latin, que pour les temps dérivés du présent *il n'y a pas trace du verbe être* ; tandis qu'il se montre d'une manière bien évidente dans tous ceux qui sont dérivés du parfait, correspondant à nos temps composés.

Il est donc *faux* d'affirmer d'une manière absolue que la terminaison contienne le verbe être ; ce n'est que dans les temps, qu'avec justice l'on pourrait nommer composés, même en latin. En grec, le verbe être sert à former le passif, comme dans le français, mais ne paraît aucunement dans l'actif.

Et ainsi de toutes les langues néo-latines.

En troisième lieu, et pour les personnes que ni l'une ni l'autre des raisons avancées plus haut n'auraient pu convaincre, surtout pour celles qui ont fini par croire à la vérité d'une assertion erronée, à force de la répéter, je les prierai de répondre d'une manière catégorique à la question suivante : « Si la terminaison contient le verbe être, pourquoi est-ce que ce verbe lui-même en a une ? » Est-ce qu'il est contenu deux fois en lui-même, et faut-il d'abord constater que l'on *existe* pour dire ensuite que l'on *est* ? S'il y eut jamais une *reductio ad absurdum*, c'est bien ici ! Non. Le verbe être a été fondu dans le même moule que tous les autres et voilà pourquoi il a les mêmes terminaisons aux mêmes temps. Voilà aussi pourquoi il se répète dans ses temps passés ou composés, faisant comme en allemand, je suis été — j'étais. Nous avons préféré l'auxiliaire *avoir*.

Je crois donc avoir démontré que la terminaison n'est pas l'équivalent du verbe être, mais que c'est tout simplement un *pronom personnel*.

II

Il ne sera certes pas sans intérêt pour vos lecteurs, de savoir *d'où* est venue cette malencontreuse idée de copule et attribut, que dans ma jeunesse on nommait *copula et prædicat* — c'était bien plus ronflant !

Que ce soit Condillac qui l'ait d'abord lancée, je le croirais à peine. Tout me porte à supposer que cet essai de centralisation ou de généralisation grammaticale à outrance, est sorti d'un cerveau allemand, qui s'était approprié un peu d'anglais.... et assez peu pour un réformateur en grammaire. En effet, d'une des formes les plus récentes de l'anglais,

la langue la plus moderne en Europe, forme dont il ne connaissait pas la valeur réelle, notre novateur a voulu faire émaner ou ressusciter toutes les conjugaisons anciennes et modernes. Mais il s'est énormément trompé, comme il ne peut manquer d'arriver lorsqu'on fonde une théorie sur une simple apparence de vérité et sans approfondir.

L'anglais a, en général, trois formes pour certains temps de l'indicatif. Au présent, par exemple, il a la forme simple *I write*; la forme avec être : *I am writing*; la forme avec *do* : *I do write*. Chacune de ces manières de s'exprimer a sa nuance de signification bien marquée, mais peut aussi, selon l'occasion, se traduire par notre présent ordinaire : j'écris.

La seconde forme, base du système capulo-attributif, paraît, au premier abord, correspondre littéralement à : je suis écrivant ; mais ce serait une grande erreur que de le croire. Ici, *writing* n'est pas en réalité un participe présent, comme on serait tenté de le croire à première vue ; il n'a été considéré comme tel que dans la période récente ou moderne du développement de la langue anglaise. Dans l'origine c'était un infinitif, et en saine logique grammaticale, c'en est un encore, quoique masqué. Voici l'ordre d'après lequel les changements se sont opérés. Parmi le bas peuple et dans certains dialectes, *I am writing* se dit encore *I am a writing*, qui est une corruption de *I am at ou on writing*, venu lui-même de *I am on writan* et où le dernier mot est un infinitif (*scriban, schreiben*). La difficulté qu'éprouvent les Anglais, comme les Allemands, à prononcer un mot terminé en *n* sans y ajouter une autre consonne (notre *bien bon*, devient dans leur bouche *bieng bong*), a fait que ce qui était dans l'origine, et suivant l'esprit de la grammaire, un infinitif régime d'une préposition et la traduction parfaitement littérale de *je suis à* (occupé à) *écrire*, a été peu à peu, et par paresse de prononciation, converti en *writing* écrivant participe présent.

Par conséquent, *I am writin* ne signifie pas *je suis écrivant*, mais *je suis à écrire*.

Et ainsi tombe tout l'échafaudage de la copule et attribut.

CONCLUSION

Si j'ai raison dans ce que je viens d'avancer, et j'invite vos correspondants à la discussion, que nous reste-t-il à faire dans l'intérêt d'une instruction grammaticale logique ?

Nous devons : 1° Biffer de nos grammaires le mot inutile de copule ; 2° Ne plus vouloir expliquer *je mange* par une locution vide de sens *je suis mangeant* ; 3° Rendre au verbe sa dignité première de roi du langage et ne pas permettre que l'auxiliaire, le serviteur des autres verbes, être, s'érige en empereur au détriment de l'instruction et en dépit du bon sens et contrairement à l'histoire des langues. C. L. G.

(Résumé d'un travail détaillé sur l'origine des conjugaisons.)

CORRESPONDANCE

Locle, le 18 mai 1877.

Monsieur le rédacteur,

Vous avez bien voulu donner dans le N° 4 de l'*Educateur* la lettre

que j'écrivais au sujet de l'école laïque. Je devrais donc peut-être ne pas demander de nouveau une place dans votre journal, mais le ton un peu vif et la tournure personnelle de la réplique de M. le pasteur Archinard m'obligent, après du reste en avoir causé avec mes amis, à solliciter encore l'hospitalité de vos colonnes.

Je ferai d'abord un *mea culpa*, je n'ai pas lu la brochure de M. Archinard ; mais M. Maillard invitant dans son analyse les membres de la Société à émettre leurs vues au sujet de l'article 27 de la constitution fédérale, je n'ai fait autre chose que de répondre à l'invitation et donner aussi mes idées au sujet de ce que l'*Educateur* avait déjà publié sur la question. Au reste, je m'aperçois parfaitement, d'après la réplique de M. Archinard, que la lecture de sa brochure ne m'aurait guère converti. A ce propos, je ferai remarquer, en reprenant la figure de M. Archinard, qu'au moyen du squelette on juge déjà de bien des choses ; et qu'un anatomiste un peu exercé trouve facilement sur cette seule pièce à quelle espèce il a affaire.

Je maintiens que si l'on *doit* demander une dispense de leçons de religion, la commission pourra la refuser ; elle devra donc en discuter, ou bien, si elle ne peut la refuser, il faut dire comme chez nous tout simplement que la religion ne fait pas partie du programme et que les élèves qui veulent suivre les leçons de religion se rendent dans les locaux scolaires aux heures fixées par les autorités ecclésiastiques de chaque culte.

Si au temps du P. Girard et de Pestalozzi, on ne voyait pas d'inconvénient au système vaudois et même à un système moins large, c'est que ces éducateurs vivaient dans les temps où tous les protestants n'avaient qu'une foi et où l'on n'entendait pas la liberté de conscience de la même façon que de nos jours. Demandez donc à Mélancthon ce qu'il dirait de leçons de religion données par un instituteur libre-penseur dans une classe, sabbatiste dans la classe suivante, catholique dans une troisième, etc.

Je vois un peu plus loin que, en ce qui concerne l'Evangile comme base de l'éducation, nous sommes bien près de nous entendre. Aussi je ne discuterai pas ce point, qui frise d'ailleurs de trop près la théologie.

Je dirai en passant que l'école chrétienne dont je veux parler et qui excite la verve de M. Archinard est une école où l'influence des grandes vertus, qui devraient être à la base d'une société qui se dit chrétienne, se feraient sentir, mais sans s'y montrer accompagnées des dogmes qui pourraient blesser les non-chrétiens.

Quant au motif que M. Archinard traite cavalièrement de pure théorie, je le trouve très grave, car le juif dont il parle ne demande pas accès dans nos écoles, mais on l'*oblige* à les fréquenter et à payer l'impôt qui sert à entretenir les écoles. Vous voudriez donc l'*obliger* aussi à entendre des paroles blessantes pour ses croyances religieuses.

M. Archinard croit qu'il se créerait des écoles indépendantes, si l'enseignement religieux devient distinct du reste de l'enseignement ; eh bien, nous avons la preuve du contraire dans notre canton, car ce système y fonctionne depuis six ans, et à notre avis ce serait plutôt un retour au système vaudois qui risquerait de créer des écoles libres, car

tels parents ne voudraient pas que leurs enfants fussent soumis à l'influence religieuse de tel ou tel instituteur.

En vous priant d'excuser la longueur de ma lettre, etc.

A.-P. DUBOIS.

Ne pourrait-on pas dire que dans le débat ouvert au sujet de l'enseignement religieux, la discussion peut se réduire à ces termes : *chrétien* ou *libre-penseur* ? Le chrétien ne veut pas sacrifier la majorité chrétienne des enfants à un nombre imperceptible de non-chrétiens qui pourraient fréquenter la classe, et le libre-penseur veut, fût-ce même pour un seul enfant juif ou fils de parents qui ne tiennent pas à l'enseignement religieux, faire abstraction de ce que le plus grand nombre réclame. Mais est-ce là une solution équitable ?

Le manque de place nous oblige à renvoyer à un prochain numéro la réponse au correspondant de Lausanne qui nous a écrit au sujet des articles de la *Grenz-Post* dont il a pris la défense envers et contre tous.

Nous aurons aussi une observation à faire relativement à la *Morale indépendante* de Franklin dont nous a parlé M. Dussaud dans son article sur le livre de M. Gavard.

BIBLIOGRAPHIE

Œuvres choisies de Diesterweg.

M. Langenberg publie, à Francfort s/M., les œuvres choisies du grand pédagogue allemand Adolphe Diesterweg. L'ouvrage paraît par livraison¹. Nous avons la première livraison sous les yeux. Elle contient sept études plus intéressantes et plus importantes les unes que les autres.

En voici les titres :

Du principe suprême de l'éducation. — De la conformité de l'instruction à la nature et à la culture de l'esprit. — Caractéristique de l'instituteur capable de communiquer la vie et la force de l'esprit à ses élèves. — Méthode d'enseignement de Schleiermacher sur la culture de l'esprit en général. — Le principe de l'enseignement élémentaire. — Voyage en Danemark.

La publication est, comme on voit, aussi variée qu'importante pour la pédagogie.

Nous comptons bien en faire profiter, ou comme on dit aujourd'hui au grand chagrin de M. Schérer et des amis de la pureté de la langue, en faire bénéficier nos lecteurs, surtout si l'éditeur a la bonne idée de continuer l'envoi des livraisons. Il y en aura vingt. Cinq livraisons forment un volume.

A. DAGUET.

Kurze Geschichte der Schweiz (Cours d'histoire de la Suisse, par le Dr Guillaume Götz, Waldenbourg, Bâle-Campagne, 21 pages.

Ce petit livre n'est pas l'œuvre d'un historien et ne peut tenir lieu d'un abrégé véritable ; il ne fait souvent que mentionner les faits. Mais

¹ Diesterweg ausgewählte Schriften Moritz Diesterweg, 1877, la livraison de 5 feuilles, 75 pfennings.

il peut encore avoir une certaine utilité par l'aperçu rapide qu'il renferme des destinées de la Confédération et surtout en suggérant à quelque homme plus instruit et plus habile le désir de faire mieux.

Partie pratique.

par F. Maillard, sous-rédacteur.

DICTÉES

Cours moyen.

4^e DICTÉE. — LES LIÈVRES.

Les lièvres prennent presque tout leur accroissement en un an, et ne vivent que sept ou ¹ huit ans au plus. Ils passent leur vie dans la solitude et dans le silence, l'on n'entend ² leur voix que quand on les saisit avec force, qu'on les tourmente et qu'on les blesse. Ils ne sont pas aussi ³ sauvages que leurs habitudes et leurs mœurs paraissent l'indiquer ⁴ ; ils sont doux et susceptibles ⁵ d'une espèce d'éducation ; on les apprivoise aisément ⁶, ils deviennent même ⁷ caressants ; mais ils ne s'attachent jamais assez pour pouvoir devenir animaux domestiques ; car ceux mêmes ⁷ qui ont été pris tout petits et élevés dans la maison, dès ⁸ qu'ils en trouvent l'occasion se mettent en liberté et s'enfuient à la campagne ⁹.

La chasse du lièvre est l'amusement des gens oisifs. On peut en tout ¹⁰ temps le forcer à la course avec des chiens courants. Il a tant d'ennemis qu'il ne leur ¹¹ échappe que par hasard, car les ducs, les buses, les aigles, les renards, les loups, les hommes, lui font également la guerre.

OBSERVATIONS. ¹ Il vaudrait mieux employer à que ou. On emploie ou quand on ne peut diviser l'espace entre les deux nombres : trois ou quatre élèves ; on emploie à quand l'espace peut se diviser : sept à huit ans. — ² Le verbe est employé négativement, ou avec restriction, ne que, il faut donc n'entend. ³ Aussi sauvages que marque la comparaison, si sauvages que marquerait un superlatif. Ces animaux sont si sauvages qu'il est impossible de les approcher. — ⁴ L' est complètement direct de indiquer ; il remplace la proposition précédente : paraissent indiquer qu'ils sont sauvages. — ⁵ Susceptible avec un complément signifie qui peut recevoir ; sans complément, il signifie qui est facilement affecté. Un homme susceptible. — ⁶ Aisément pourrait se remplacer par son synonyme, facilement. — ⁷ Même caressants, même marque l'extension, il est ad-verbe et invariable ; ceux mêmes, mêmes marque l'identité, ceux-là, et pas d'autres, il est adjectif et variable. — ⁸ Dès est une préposition, qu'il ne faut pas confondre avec son homonyme des, article contracté. — ⁹ Les mots de la famille de campagne sont : 1^o camp, camper, campement, campagnard ; 2^o Champ, champêtre, etc. — ¹⁰ En tout temps s'écrit au singulier ; c'est dans un temps quelconque, plutôt que dans les temps ; temps marquant la durée est plutôt singulier que pluriel. — ¹¹ Leur pour à eux est complètement indirect de échappe ; c'est le pluriel de lui pour à lui, il ne doit donc pas ajouter s pour marquer encore ce pluriel.

Cours supérieur.

5^e dictée. Honneur à vous tous, héros inconnus ! savants qui cherchiez un mot de la science, et qui êtes morts en l'épélant¹, médecins qu'une épidémie² a tués, prêtres et femmes qui avez soigné et consolé ; éducateurs qui vous êtes sacrifiés à former des hommes ; pionniers³ d'une idée sociale, qui avez passé vos jours dans la misère et la privation pour améliorer la vie de l'âme ou du corps ; soldats qu'une conviction⁴ avait lancés sur un champ de bataille, et qui, le soir, vous êtes retrouvés, la poitrine ouverte, dans un fossé abandonné ; hommes du peuple⁵ qui avez péri pour sauver vos frères dans les accidents de la rue ou de l'atelier, dans l'incendie⁶ ou l'éboulement ! vous aussi, d'aspect moins dramatique⁷, qui aviez devant vous le succès, le bien être, au prix d'une faiblesse facile, et qui dans la retraite ou l'exil, avez mieux aimé briser votre espoir qu'altérer votre conscience⁸ ! On ne peut vous arracher tous aux flots mobiles⁹ et incessamment renouvelés du monde¹⁰ ; mais avec le sommet au-dessus des plus hautes vagues, avec la base sur le granit, au-dessous de tous les sables, il est juste qu'à tous ensemble un monument vous soit dressé, glorieux pour vous comme une auréole¹¹, salulaire pour nous comme un phare¹², monument non pas de marbre ou d'airain, mais d'amour impérissable ! Multitude d'athlètes¹³, et de martyrs¹⁴ qui avez fait vaincre toutes les bonnes causes, qui avez été les semailles laissant à d'autres le rôle de semeurs, qui vous êtes enfouis¹⁵ silencieusement dans la terre pour faire jaillir¹⁶ de vos cœurs la moisson du lendemain, non, vous ne devez pas être ignorés par notre reconnaissance ! Que ceux qui ont été le jouet de leurs propres convoitises¹⁷, que ceux-là passent tout entiers ! Ils sont oubliés ; plutôt à Dieu¹⁸ que de tous les hommes ayant eu les mêmes mobiles¹⁹, la mémoire eût passé de même ! elle ne démoraliserait pas l'histoire²⁰ !

(Armand Renaud : L'Héroïsme).

Questions.

¹ Quelle signification donnez-vous à ce mot ? ² Qu'est-ce qu'une épidémie ? ³ Dans quel sens est employé ici le mot pionnier ? ⁴ Donnez la définition du mot conviction. ⁵ Qui appelle-t-on homme du peuple ? ⁶ De quel genre est le mot incendie ? ⁷ Que signifie cette expression ? ⁸ Quelle remarque avez-vous à faire sur la construction de cette première phrase ? ⁹ Quelle est ici la signification du mot mobile ? ¹⁰ Comment trouvez-vous cette phrase ? ¹¹ Quel est le sens du mot auréole ? ¹² Qu'appelle-t-on un phare ? ¹³ Comment est employé ici le mot athlète ? ¹⁴ Quel est l'homonyme de ce mot ? ¹⁵ Ce mot a-t-il un homonyme ? ¹⁶ Quel est le sens de ce mot ? ¹⁷ Quel serait ici le synonyme de ce mot ? ¹⁸ Que remarquez-vous sur cette expression ? ¹⁹ Ce mot a-t-il ici la même signification que précédemment ? ²⁰ Quelles remarques avez-vous à faire sur la forme de cette dictée. (Proposé par M. Simonet à Meyrin).

VOCABULAIRE.

Réponse au 4^e devoir proposé.

Le radical *Chronos* (temps), forme entre autres les mots :

Chronologie, s. f. ; science des dates (*logos*, traité, science).

Chronique, s. f., récit des faits selon l'ordre de date.

Chronomètre, s. m., montre perfectionnée, d'une grande précision, qui mesure le temps exactement.

Isochone, adj., qui se succède à temps égaux, les mouvements du pendule sont isochrones, (*isos*, égal.)

Anachronisme, s. m., transposition de dates, (*ana*, changement.)

Parachronisme, s. m., erreur de date qui consiste à placer un événement plus tard que le moment où il est arrivé. (*para*, au-delà.)

Synchronisme, s. m., simultanéité de dates, (*sun*, avec.)

Chroniqueur, s. m., qui écrit une chronique.

Le radical *metron*, mesure, forme les mots :

Mètre, s. m., unité fondamentale du système des poids et mesures.

Thermomètre, s. m., instrument qui sert à mesurer la chaleur (*thermos*, chaleur.)

Boromètre, s. m., instrument qui sert à mesurer la pesanteur de l'air (*barus*, grave, pesant).

Métronome, s. m., instrument qui détermine, qui règle la mesure en musique (*nomos*, loi, règle).

5^e exercice : *Thermos*, signifie *chaleur*. *Nomos*, signifie *loi*, *règle*, indiquez les mots les plus connus que forment ces éléments, et cherchez-en la signification.

Synonymes.

Réponse au 4^e devoir proposé.

Un travail excessif accable. — La douleur abat. — La mauvaise réussite décourage.

5^e exercice.

Nous devons adorer,... honorer,... respecter,... révéler... (les personnes illustres, Dieu, les honnêtes gens, nos parents.)

COMPOSITION

Sur le 6^e sujet proposé, page 94, nous avons reçu quelques travaux d'élèves, mais presque tous renferment quelque incorrection qui nous empêche de le reproduire. Nous préférons donner celui-ci, fait en classe par une de nos élèves.

LA POULE

La poule est un des oiseaux les plus communs chez nous ; à la campagne surtout, il vit dans presque toutes les maisons, chez le riche comme le pauvre ; depuis le gros propriétaire jusqu'au petit fermier, tous tiennent à élever ces jolis volatiles. La chose est d'autant plus facile, qu'ils ne demandent pas beaucoup de soins ; ils trouvent eux-mêmes leur nourriture autour de la maison, soit en ramassant des grains, soit en grattant le sol pour déterrer les petits vers, qu'ils mangent avec avidité.

La poule se rend surtout utile par ses œufs qui sont un des aliments les plus sains et les plus nourrissants ; la ménagère s'en sert pour apprêter une foule de mets. Lorsqu'on abandonne ses œufs à la poule, elle les couve pendant vingt et un jours ; c'est un phénomène très curieux que celui de voir ces petits poussins briser la coquille pour sortir de l'œuf. Quand ils peuvent marcher, la mère les conduit avec elle, et veille

sur eux avec une sollicitude qui pourrait servir d'exemple à plus d'une mère ; voyez comme elle les appelle quand un danger semble les menacer. Elle n'est pas tranquille jusqu'à ce qu'elle les sache en sûreté sous ses ailes. Quand un oiseau de proie vient fondre sur la basse-cour pour lui enlever ses petits, elle les défend avec un acharnement inouï, on est étonné de voir un oiseau en apparence si inoffensif devenir terrible dès qu'il s'agit de défendre sa couvée.

Le coq, compagnon de la poule, est beaucoup plus beau qu'elle. C'est lui qui, le matin, réveille les gens de la ferme, par son chant perçant et sonore ; c'est encore lui qui défend sa famille contre les animaux destructeurs. Il semble à le voir porter fièrement la tête, qu'il sente la responsabilité qui pèse sur lui, l'importance de son devoir. Il est terrible dans sa colère ; il se bat avec des animaux beaucoup plus forts que lui ; car il est très belliqueux.

Sa chair n'est pas aussi succulente que celle de la poule ; celle-ci est très estimée ; tendre et savoureuse, elle convient surtout aux personnes faibles et malades.

10^e sujet proposé. LE CHÊNE. Le sujet est assez connu de tous les élèves pour que nous pensions pouvoir nous dispenser d'en donner le sommaire. Les élèves devront réunir toutes les idées qu'ils ont sur le chêne, puis les disposer avec ordre pour se faire un bon plan, avant de commencer à écrire.

ARITHMÉTIQUE.

Cours moyen.

Réponse au problème XV proposé dans le numéro 11 : 54 jours.

PROBLÈME.

XVI. La population de la Suisse est de 2669095 habitants ; chaque habitant consomme en moyenne 14 quarterons de blé par année, et le quarteron vaut 15 litres. Combien d'hectares faudrait-il ensemer en blé pour produire la quantité nécessaire à la Suisse pendant une année, sachant que pour produire 35 Hl. de blé, il faut ensemer un hectare de terrain.

(Examens d'admission en 2^e classe de filles de l'Ecole normale).

Cours supérieur.

Solution du problème VIII, numéro 8 :

Le tisserand reçoit fr. $\frac{10,3878 \times 25}{6} = 43,2825$

Le fil coûte (calcul par la règle conjointe) :

x fr. = 148,50 m.
2,75 m. = 0,6875 Kg.
0,22 Kg. = 1 écheveau
18 échev. = 11,22 fr.

Tout calcul fait 105,1875

Ensemble, fr. 148.47

1 mètre coûte fr. 148,47 : 148,5 = fr. 0,9997, etc., soit à peu près

1 fr. le mètre.

Nous avons reçu plus de 50 réponses ; nous signalerons seulement les noms des nouveaux collaborateurs :

MM. Alfred Sagne, à Nods ; Pavillon, à Coinsins ; puis 12 solutions de l'école de La Plaine, 8 de celle de Meyrin, 3 de celle de Vufflens-le-Château, 3 de celle de Begnins, 3 de celle de Ferlens, 2 de celle de M. Renaud, à Lausanne ; une de celle de Vaux sur Morges, une de celle d'Orny, 2 de celle de Gilly.

PROBLÈME

X. Un jeune régent qui vient d'obtenir son brevet entre en fonctions et prend l'engagement moral de prélever à la fin de chaque année, sur son traitement, une somme de fr. 150 qu'il placera dans une caisse d'épargne, au taux de $4\frac{1}{2}$ p. 0/0 l'an. S'il quitte l'enseignement au bout de 30 ans de service, on demande quelle somme il retirera en tenant compte des intérêts composés. (On observera que la 30^e année il prélèvera les 150 fr., mais ils ne porteront pas intérêt.)

(Examens pour l'obtention du brevet de capacité).

COMPTABILITÉ

Comptes à établir.

I. Un agriculteur a loué pour trois ans, un champ de 66,45 ares, à 2 fr. 20 c. l'are pour chaque année. La première année, il y a mis 25,45 m. de fumier à 12 fr. 60 c. le mètre, il a payé 1 fr. 80 c. par mètre pour le voiturier. La seconde année, il en a mis 7,5 m. qu'on lui rend sur le champ pour le prix de 14 fr. 80 c. le mètre.

Il paye en moyenne pour les labourages 60 fr. par année, et pour les ouvrages de semailles, culture, récoltes et battage ; chaque année 16 journées d'homme à 4 fr. 50 c.

La première année, il a planté 59 Dl. de pommes de terre, à 65 c. le Dl. et semé 1,45 Hl. de froment à 21 fr. 20 c. l'Hl.

Il a récolté 58,5 Hl. de pommes de terre, vendues 60 c. le Dl., et 12,5 Hl. de froment valant 20 fr. 90 l'Hl.

La seconde année, il a semé 1,15 Hl. d'avoine à 10 fr. 60 l'Hl. Il a récolté 10,5 Hl. d'avoine qui vaut 10 fr. 20 l'Hl., et 256 Qm. de betteraves qu'il vend 2 fr. 10 le quintal, mais il paye 45 fr. pour la voiturier.

La troisième année il a semé 1,6 Hl. de froment à 20 fr. 50 c. l'Hl., et récolté 11,6 Hl. valant 19 fr. 50 c. l'Hl. Il a récolté, en outre 150 Qm. de betteraves à 2 fr. 05 le quintal ; il a payé 25 fr. pour la voiturier.

Les autres charrois sont faits par un voisin qui reçoit en paiement la paille, pour laquelle celui-ci donne en outre 20 fr. la première année, 15 fr. la seconde et 25 fr. la troisième.

On demande combien a gagné ou perdu l'agriculteur.

gain = 354,52.

NOMINATIONS

Vaud. — Académie : de Senarclens, Arthur, professeur de droit romain. — Enseignement primaire. Brevetés en 1877 : Corthésy, Ch.-F., Villars Sainte-Croix. — Pache, Thérèse, Vevey. — Métraux, Sophie, Corcelles-le-Jorat. — Mutations : Matthey, Joséphine, Yverdon, nouvelle classe. — Wüst, Fanny, Lausanne, nouvelle classe. — Confirmation de titulaires provisoires : Perrin, Marie, Lausanne. Trolliet, Jenny, Riograbon. — Rentrée dans l'enseignement : Petit, Pauline, Bois-Gentil.

Le Rédacteur en chef : A. DAGUET.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE BORGEAUD.